



MOTUS ET BOUCHE COUSUE EN ATTENDANT LA THUNE !

En décembre dernier, des « mesures historiques » ont été annoncées pour les personnels pénitentiaires dans le cadre du plan de lutte anti terroriste . Parmi ces mesures une revalorisation des primes de l'ensemble des corps de l'administration pénitentiaire, pour tenir compte des difficultés et du travail engagé.

Tous les corps ont donc vu leur prime augmentée... sauf les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, pourtant présentés comme au cœur de la prévention de la récidive et de la mise en œuvre de la « déradicalisation »

Ce mépris pour les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation n'est malheureusement pas nouveau : nous sommes totalement ignorés de l'administration pénitentiaire qui choisit de méconnaître tant nos fonctions que nos conditions de travail.

**Réunis en assemblée générale ce jour, les personnels du SPIP 65 décident, dans l'attente d'une mise à niveau de leur prime, équivalente à celle des autres corps, de ne plus participer aux réunions, commissions etc ... du PLAT .
Ils décident, dans l'intérêt même des publics suivis, de ne plus rendre compte de leur travail et de leurs analyses des situations qu'aux seuls magistrats mandants.**

Par ailleurs, ils rappellent l'ensemble des revendications des SPIP actuellement en mouvement

***Revalorisation statutaire**

***Fin de la préaffectation**

***Egalité de traitement des assistant de service sociaux et des CPIP pour la retraite**

SPIP65

Tarbes le 04/04/2016